



Internet

Philippe TABARY  
Conseiller municipal

# Etat des lieux de L'ADSL à Vaires

## Quid du très haut débit ?

Malgré les efforts de la municipalité, les Vairois ne peuvent bénéficier pleinement d'Internet. En promettant «le très haut débit pour tout le monde», le Conseil général a sous-estimé l'ampleur des moyens à mettre en œuvre et la qualité des installations des opérateurs dépendant encore des boucles en cuivre.

**S**elon que vous êtes proche ou non d'un central téléphonique, vous serez plus ou moins bien servi en matière de très haut débit. Souffrant d'un éloignement de plusieurs kilomètres de leur central téléphonique, les Vairois, dans leur grande majorité, peuvent le constater tous les jours : faute de bénéficier d'un développement des moyens en adéquation à l'évolution des besoins en matière de technologie Internet, il leur est impossible d'avoir accès à Internet supérieur à 2 Mb/s. La majorité d'entre eux n'ont que 512 kb/s, ce qui est déjà considéré comme du haut débit. Or pour bénéficier

d'une utilisation correcte d'Internet, des débits entre 2 et 4 Mb/s sont requis.

Beaucoup d'utilisateurs désirent quitter le fournisseur historique (France Telecom) pour rejoindre d'autres opérateurs afin de bénéficier d'offres regroupant Internet très haut débit, la téléphonie ou encore la télévision numérique. A défaut de s'être assurés de demeurer en zone éligible, les futurs internautes signent bien trop vite des offres commerciales parfois peu scrupuleuses et se retrouvent avec des services dont ils n'ont pas besoin ou dont ils ne peuvent se servir.

### **La municipalité engage une réflexion pour réduire la fracture numérique**

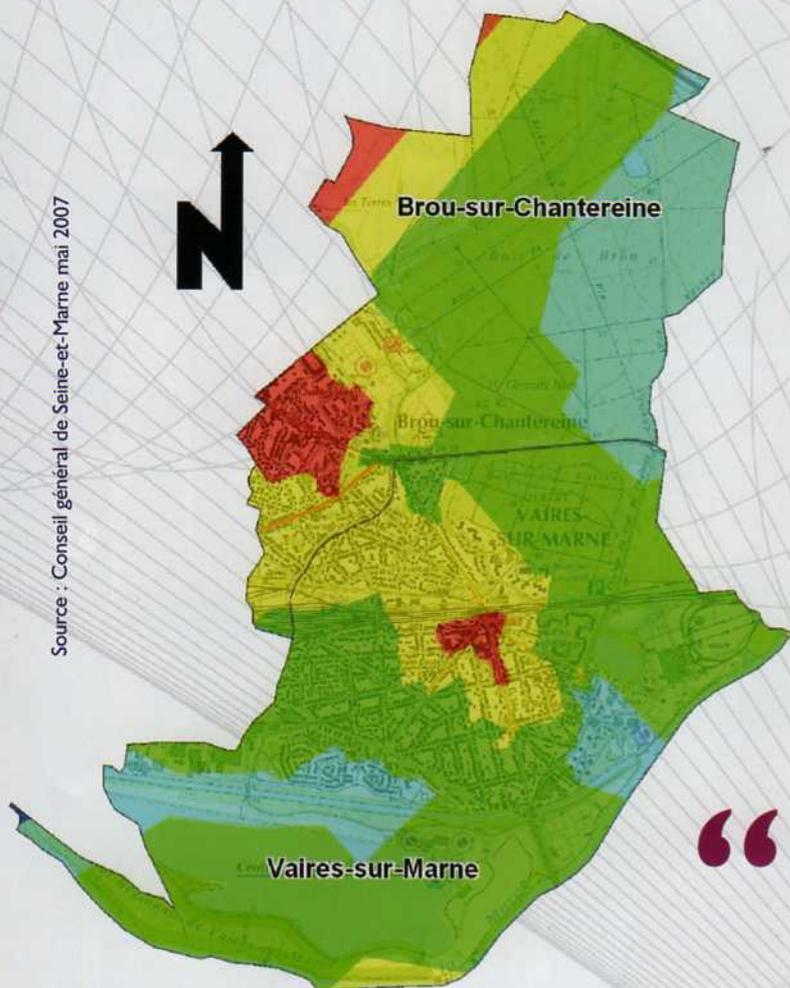
L'espoir de voir s'améliorer le débit semble bien lointain mais aussi très onéreux. Déterminée, la municipalité s'efforce pour autant de chercher des solutions. Après avoir dressé un état des lieux, nous constatons que seules



# Etat des lieux de l'ADSL dans le canton de Vaires-sur-Marne

Zoom sur...

Source : Conseil général de Seine-et-Marne mai 2007



- Débit DSL**
- Entre 4 et 8 Mb/s
  - Entre 2 et 4 Mb/s
  - Entre 512 kb/s et 2 Mb/s
  - < 512 Kb/s ReADSL
  - < 56 Kb/s Réseau Téléphonique Commuté

◆ NRA

0 0,5 1  
Kilomètres

“ Le très haut débit est loin d'être une réalité pour la majorité des Vairois. ”

deux options, aux coûts considérables, sont envisageables. L'une provisoire et l'autre pérenne.

La première solution permettant d'agir temporairement, consisterait à intervenir sur les sous répartiteurs vairois pour qu'ils soient en quelque sorte boostés. Il en existe une dizaine sur la commune. Une solution à 100000 euros par sous répartiteur et qui serait entièrement à la charge de la commune. Il suffirait de s'occuper en priorité des zones les moins bien desservies. Toutefois, agir sur cinq ou six sous répartiteurs ne pourrait, qu'en partie, régler le problème et apporter aux utilisateurs un confort à 2 Mb/s. D'autant que cette solution temporaire et coûteuse nécessitera de toute façon, le passage ultérieur de la fibre optique.

La seconde solution qui table sur le long terme (15 à 20 ans) pourrait voir le jour avec le concours de la Communauté d'Agglomération de Marne et Chantereine. Il faudrait que la ville enfouisse, à chaque fois que des

travaux sont effectués, des fourreaux supplémentaires qui pourraient ainsi accueillir la fibre, comme cela a été réalisé lors des dernières réalisations de voirie (au niveau de l'avenue Jean Jaurès et de la ZAC des Pêcheurs). Les coûts d'une telle opération seraient ainsi répartis dans le temps en sachant que 80% de ceux-ci sont dus aux travaux de voirie. Les 20% restants sont destinés à la fibre. Il faut aussi savoir qu'à la suite d'une étude menée par le Conseil général, on estime à 871€ par foyer le coût de déploiement de la fibre optique, représentant un investissement de l'ordre de plus de 4,3 millions d'euros pour 5000 foyers. Cependant, cette

somme ne représente que l'arrivée de la fibre au pied des bâtiments ou des maisons. Propriétaires, copropriétaires, locataires devront prendre à leur charge les frais de raccordement depuis la rue jusqu'à leur habitation. Ce qui peut représenter dans certains cas près de 300€ par habitation.

Si les internautes vairois ne peuvent espérer une solution rapide, la commune envisage de travailler sur ce dossier avec la Communauté d'Agglomération de Marne et Chantereine afin de faciliter l'amélioration des débits à moyen et à long terme. ■

